

Le magazine de votre ville

Rencontre

à Combs

N°125
janvier
2012

Dossier > budget 2012

www.combs-la-ville.fr @



Salon de COIFFURE Beausoleil
FÉMININ-MASCULIN

-20%
sur mèches,
permanentes
et colorés
uniquement le jeudi

mardi et mercredi :
9h30-12h30 / 15h-18h
jeudi :
9h30-13h / 14h-18h30
vendredi :
9h30-12h30 / 14h-18h
samedi :
9h30-13h / 14h-18h30



23 av. de Quincy • 77380 Combs-la-Ville
Tél. : 01 64 13 09 65

SALON de COIFFURE MASCULIN

Ouvert
du mardi au samedi
de 8h30 à 19h
sans interruption



23, av. de la République
77380 Combs-la-Ville
01 60 60 71 78




valorisez votre habitat





Entreprise qualifiée



FENÊTRES PVC BOIS ALU
MIXTE BOIS ALU
VOLETS BATTANT ET ROULANTS
STORES BANNES
CLÔTURES ET PORTAILS
PORTES DE GARAGE

ELECTRICITE GENERALE
NEUF ET RENOVATION
MOTORISATION DE PORTAILS
MOTORISATION DE VOLETS BATTANT
INTERPHONES VIDEO

www.fermelec.com

MAGASIN D' EXPOSITION

38 ter, rue de Villecresnes - 91800 BRUNOY
Tél. 01 69 39 25 25 - E-MAIL : contact@fermelec.com
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le samedi matin sur rendez vous

Crédit photo: fotolia-franckU

GIL Promotion vous propose

LIVRAISON FIN 2012

à Combs la Ville
Espace de vente 01 60 29 95 58



La Boissière

Belle résidence de standing avec maisons de ville et appartements du studio au 5 pièces avec terrasses, loggias et box en sous-sol.

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
www.gilpromotion.fr

La garde de vos enfants en toute sérénité de 0 à 12 ans



Gardes régulières : accompagnement et/ou sortie d'école et/ou crèche
Gardes ponctuelles : nuit, soirée ou journée
Auxiliaires familiales : garde à temps plein ou temps partiel

Babychou Services 77 Nord
Tél : 01 60 27 02 42
www.babychou.com



Aide de la CAF - CESU acceptés - Crédit d'impôts de 50%
Franchisé indépendant membre du réseau Babychou Services - Agrément qualité N°280108/F/077/O/200

Réservez
votre espace publicitaire

dans le **magazine de Combs-la-Ville**



Contact
Sébastien Cadilhac
06 87 55 08 32





SOMMAIRE

4 Actu

- Les images du mois
- L'IME «la Marelle» s'installe à Combs-la-Ville
- Le projet fitness du CCA se réalise
- Dynamisme chez les seniors
- Téléthon : 10 000 euros de générosité

8 Travaux

9 Elargissons notre horizon

- Le Danemark prend la présidence tournante de l'U.E.
- Le CUCS joue les prolongations

10 Un peu d'histoire

11 Bien vivre

- La commune poursuit sa lutte contre les déjections canines
- Zone d'activités de l'Ormeau : chacun sa place !
- Savoir balayer devant sa porte

13 Dossier

- Budget 2012

16 Économie locale

- Opticien, un métier au service de votre vue
- Melun Val de Seine Initiatives

19 Dans vos quartiers

- Conseil de quartier Bois l'Evêque

20 À votre rencontre

21 Du temps pour soi

- Salon des collectionneurs
- EMS : les parents participent
- Booste tes vacances !
- Prix «Un livre, une commune» 2012

24 Les associations

26 Vie municipale

27 À noter

Pour mieux amortir la crise, un effort soutenu pour toutes les générations

L'année 2012 débute dans l'incertitude profonde du lendemain. Personne n'échappe à cette réalité bien médiocre : la commune pas plus que d'autres !

C'est bien pour cela que notre budget, voté désormais en décembre pour permettre une meilleure lisibilité de nos recettes... et donc de nos dépenses, a été conçu et sera réalisé dans l'optique très affirmée de la recherche d'économies sans renoncer aux grands engagements.

Nous pourrions y parvenir sans trop de difficultés car nous avons depuis longtemps emprunté la voie du sérieux et de la prudence qui a permis de garantir à nos finances locales un équilibre structurel très solide comme vient de nous en créditer la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport d'inspection qui vaut bien plus qu'un... triple A !

Nos dépenses de fonctionnement ne vont pas croître en 2012, parce que nos recettes stagnent. Mais notre budget d'investissement va se maintenir à un niveau plus que correct par temps de crise, car nous avons su préparer les projets et leur financement dans des conditions optimales qui permettent de limiter le recours à l'emprunt et donc l'impôt de demain.

Toutes les générations sont concernées : nos tout petits avec le début, cette année, des travaux de la nouvelle crèche du « pré au cheval » dont la réalisation viendra conforter un ensemble intergénérationnel exemplaire ; nos jeunes collégiens avec la rénovation des locaux de l'espace République qui accueillera ainsi toutes les générations d'ados sur un site central et historiquement tourné vers la jeunesse ; nos anciens bien sûr avec l'achèvement des aménagements sur le pôle précité.

Nous poursuivrons les travaux visant à assurer, grâce au programme quinquennal



Lors du Conseil municipal du 12 décembre 2011, le budget primitif 2012 a été voté. Budget que le député-maire Guy Geoffroy décrit «prudent et rigoureux»

déjà engagé, la totale mise en accessibilité de nos espaces publics.

Nous continuerons les aménagements de sécurité sur nos voiries, en veillant à faciliter au mieux un stationnement toujours délicat dans une ville attractive pour les véhicules du fait de la gare SNCF.

Nous mettrons en place les 17 caméras de vidéo-protection afin d'améliorer notre sécurité en même temps que nous allons accroître les effectifs et donc la disponibilité de notre police municipale.

Mais 2012 sera également décisif pour notre marché couvert, pour lequel budget et projet sont enfin à notre portée du fait de l'accord, tant attendu depuis tant d'années !, avec la Poste, et pour la construction des nouveaux logements pour les locataires des Brandons, dont le projet a franchi ces dernières semaines une étape déterminante. Et pour la place de l'église, une surprise ?

Oui, une sage gestion au long cours peut permettre d'atteindre tous les objectifs : il faut s'armer de patience et accepter quelques décalages dans le temps : c'est le prix du maintien des équilibres et du respect des engagements.

Tous bon début d'année à tous... et bonne lecture!

Notre Maire

Guy Geoffroy





Le Père Gél était présent avec toute la Russie et les décors réalisés par Nanoucréa sur le Marché de Noël pour le bonheur des tous-petits



Le groupe TSN a animé avec joie et bonne humeur le Marché de Noël

Les images...

... du mois...



Les résidents de la MAPAD dont le doyen M. Valton (103 ans) ont reçu leur colis de Noël des mains du maire adjoint, Patrick Sédard.



Les enfants de la crèche familiale ont eu la joie de rencontrer le Père Noël avant l'heure à la salle André Malraux.



Le 7 décembre, les seniors ont fêté leurs anniversaires en compagnie du maire adjoint, Patrick Sédard.



Le 2 décembre 2011, les petits musiciens du conservatoire M. Ohana offraient au public un concert en famille. Ici un duo original triangle / piano



Les enfants des centres de loisirs et des animations de quartier étaient réunis le 23 novembre pour écouter des contes africains à l'occasion de la célébration de la convention internationale des droits de l'Enfant.



Trois classes du Chêne (CP, CE2 et CM1) se sont rendues le vendredi 17 décembre à la maison de retraite du Grand Chêne afin d'interpréter devant les résidents, des chants de Noël préparés avec leur intervenante musique, Marion. La représentation s'est terminée par un goûter offert aux élèves. À la grande joie des résidents, 3 autres classes du Chêne reviendront chanter à Pâques.

L'IME «la Marelle» s'installe à Combs-la-Ville

L'institut médico-éducatif La Marelle soutenu par l'Adapei* a ouvert ses portes le 6 juin 2011 à Combs-la-Ville. Il accueille 22 enfants polyhandicapés de 2 à 18 ans dans une structure gaie et colorée avec un personnel spécialisé et très dévoué.

Le samedi 19 novembre 2011, le préfet de Seine-et-Marne, Pierre Monzani et le député-maire, Guy Geoffroy, ont inauguré La Marelle, institut médico-éducatif auparavant situé à Fontainebleau.



L'IME a officiellement été inauguré le 19 novembre 2011 notamment par le député-maire, Guy Geoffroy

L'établissement se trouve dans une ancienne imprimerie de la ZAC de l'Ormeau, complètement rénovée et adaptée pour accueillir en journée 22 enfants

polyhandicapés âgés de 2 à 18 ans. Ils sont accompagnés par 28 professionnels de santé et de soins tels que des psychologues, des psychomotriciens, ergothérapeutes, kinés, orthophonistes, médecins généralistes, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs éducateurs mais aussi du personnel de service et administratif tels que les chauffeurs, les agents de service, la secrétaire de direction et une directrice. Laure Hermant dirige l'institut qui prend en charge actuellement 17 enfants. Elle gère également La Pépinière un autre complexe situé à Savigny-le-Temple.

LA VIE À L'INTÉRIEUR DE LA STRUCTURE

Les enfants sont répartis en quatre groupes en fonction de leurs âges, de leurs centres d'intérêt et de leur niveau de développement précise Laure Hermant. Le bâtiment est bien agencé, les lieux de détente et de jeux bien aménagés, sont colorés et donnent l'impression d'un cadre familial et non hospitalier. Une grande pièce commune non loin de la salle de restauration permet d'utiliser largement les différents appareils nécessaires à la mobilité des enfants. Elle permet aussi l'organisation d'événements comme le repas et le spectacle de Noël. L'espace conditionne beaucoup de choses, le bâtiment est de plain-pied, chaque pièce a sa fonction, et est recou-



Un espace adapté pour les tous-petits

verte de tapis, pour permettre aux enfants de pouvoir se déplacer sans risque. Grâce à tout cela certains enfants ont réalisé de grands progrès en liberté de mouvement et en volonté de communication.

* L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales (ADAPEI) de Seine et Marne est une association familiale loi 1901. Créée en 1965, elle a pour mission le soutien et l'appui moral aux personnes handicapées mentales et à leurs familles et la défense de leurs intérêts. Elle gère des établissements et services assurant la prise en charge et l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et adultes handicapés mentaux.

Contact : La Marelle, 30 rue Jean Rostand. Tél. : 01 60 34 14 09.
ADAPEI 77, Vie-Association – 2 ter rue René Cassin 77000 Melun – 01 60 56 54 71 – contact.va.@adapei77.fr

Le projet fitness du Conseil Communal des Ados (CCA) se réalise



Les jeunes membres du CCA avaient proposé un projet « fitness » sur le site de la Borne Blanche l'an dernier. Ce projet, qui consiste à favoriser la pratique du sport à plusieurs sur un espace unique, en plein air et en libre accès pour tous les publics, avait retenu toute l'attention du conseil municipal et avait fait l'objet d'une inscription budgétaire. Les jeunes peuvent être

fiers de ce projet qui va se concrétiser au printemps. Le coût de cet investissement est de plus de 40 000 euros. Nous en reparlerons dans les mois à venir. Les jeunes du CCA sont élus pour deux ans. La première session s'est achevée et il est temps de procéder au renouvellement. Aussi, comme il y a deux ans, les élections auront lieu les 10 et 12 janvier 2012 dans les deux collèges

de la ville pour les élèves de 6ème, 5ème et 4ème. Avec affiches des candidats, carte d'électeur, urne et isoiloir, c'est un vrai moment d'initiation à la vie civique.

Renseignement 01 60 60 93 17 ou
www.clic-la-ville.fr ou
www.facebook.com/cliclaville

Le dynamisme de nos seniors

Le nouveau numéro de *Seconde jeunesse* (petit journal destiné aux seniors) vient de paraître. Il est à votre disposition dans les lieux d'accueil du public : Pôle Social, salle d'animation du Pré aux Tilleuls, Coupole, Trait d'Union, et mairie. Venez

la salle d'activités du Pré aux Tilleuls à 11h, le 13 janvier. Le prix du transport sera défini en fonction du nombre de participants. Le déplacement a lieu à la Plaine Saint Denis le retour est prévu après 18h.

NOUVEAUX TARIFS 2012

Voici les différentes tarifications des services et animations du pôle seniors
 Gymnastique : 2.45 euros la séance, Tai chi : 3.80 euros la séance, Thé dansant : 7.60 euros pour les combs-la-villais et 13.40 euros pour les extérieurs, Ciné-club : 4.10 euros la séance, Relaxation : 3.80 euros la séance, Portage des repas : 2.45 euros la collation et 6.95 euros le repas.

POUR COMMANDER VOS PHOTOS

Vous avez participé au repas des seniors le 27 novembre 2011 à la salle A. Malraux, un photographe a réalisé de nombreux clichés. Vous pouvez venir les commander dans la salle d'activités du Pré aux Tilleuls le mercredi 18/01 de 14h à 17h ou le jeudi 19/01 de 14h à 17h. Attention : aucune commande ne sera acceptée après cette date. Rappel des thés dansants 1er trimestre 2012 : Mardi 17 janvier : Reine et Rois « Tenue Galas », mardi 7 février et mardi 13 mars.

Rens. : Violette 06 08 23 44 94 94



Le 19 décembre 2011, 59 personnes ont participé à la sortie de Noël qui avait lieu au château de Vaux le Vicomte. Les seniors ont pu admirer le château illuminé et dîner sur place.

vite le chercher ! Il a été conçu pour vous : agenda du trimestre en cours, zoom sur un lieu, une personne, «actus» et petits jeux.

« TOUT LE MONDE VEUT PRENDRE SA PLACE »

Pour participer à l'enregistrement de l'émission animée par Nagui sur France 2 « Tout le monde veut prendre sa place » le vendredi 13 janvier 2012, vous devez vous inscrire auprès de Violette au 01 64 13 45 15. Le rendez-vous est fixé devant

EN BREF

Nouvelle maman, nouvelle vie

Venez partager et échanger votre expérience et votre nouvelle vie avec d'autres mamans lors de la session du 1^{er} trimestre 2012 aux dates suivantes les mardi 3, 17 et 31 janvier, 14 février, 6 et 20 mars de 9h à 11h au centre d'activités sociales Trait d'Union.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Ateliers de Trait d'Union

Confectionnez vos galettes et fabriquez vos couronnes le mercredi 11 janvier de 10h à 12h ou de 14h à 16h à Trait d'Union. Goûter à 16h. Le mercredi 8 février atelier parents/enfants «le plastique dingue» de 15h à 16h30. Pour les deux ateliers tarif de un euro.

Inscriptions dès le 7 janvier auprès de la référente familles au 01 60 60 64 69

Ecrivain public : permanence

La permanence de l'écrivain public se tiendra au centre d'activités sociales Trait d'Union le mercredi de 9h30 à 11h30 à partir du 4 janvier.

Renseignements : 01 60 60 92 44

Café des parents

Le prochain café des parents aura lieu le 25 janvier de 19h à 21h à la maison de quartier les Quincarnelles sur le thème «Comment mieux protéger nos enfants. La question de la bien-traitance /maltraitance». La rencontre avec une psychologue permettra de répondre à vos questions sur la bien-traitance et la prévention des risques dans différents contextes (maison, école, ...).

Renseignement : 01 64 13 45 19 ou 01 64 13 45 24



INFO...

Occupation Ferme du Chêne Moreau

Le Tribunal prononce l'expulsion

Suite à l'audience du 28 octobre 2011, le Président du Tribunal de Grande Instance de Melun a rendu une ordonnance le 9 décembre 2011 qui reconnaît «le trouble manifestement illicite» de l'occupation. L'expulsion des

personnes concernées par cette ordonnance est prononcée avec un délai de trois mois à partir de la date de notification afin de leur «permettre de rejoindre un terrain aménagé et disponible». Le Préfet et le commissaire de police ont été avertis par le député-maire Guy Geoffroy de cette décision et restent mobilisés sur cette affaire.

Téléthon : 10 000 euros de générosité !

Après une diminution des dons ces dernières années, le Téléthon 2011 a remporté un grand succès grâce à la mobilisation de tous sous la houlette de la MJC en partenariat avec la commune de Combs-la-Ville.

La MJC, son président Pascal Strub et la commune souhaitent lancer un grand bravo à toutes les associations qui se sont mobilisées. Merci aux donateurs de sang bénévoles pour ce sympathique Loto qui a rapporté près de 3000 €. Soulignons l'accueil musical des participants grâce au Big-bang l'Echo de l'Yerres. Merci aux clubs de rugby, de basket et de tennis pour leur participation, au CACV football pour sa forte implication, à Combs Natation et au club Subaquatique qui, comme chaque année, ont oeuvré toute la journée à la piscine. Merci à Pédibus jambus pour son investissement et au Cyclo-Club qui a généreusement gonflé les rangs de la Rando-rallye, aux compagnons d'Irminion et à l'association culturelle des musulmans de Combs (ACEM) pour la belle tenue du stand du marché, ainsi qu'à Sport et Vie, Trait d'union, le service Seniors, l'UNICEF et Amitié Entraide pour la belle récolte des stands d'intermarché et d'écomarché. N'oublions pas les Amis de l'Atelier qui ont vendu nombre de pâtisseries au loto et sur le stand d'écomarché. Remercions

et félicitons chaleureusement les associations de danse pour l'organisation de la première soirée de toutes les associations de danse de la ville (Scène Arts Danse, Danser GHR, TSN, Combs Country) qui fut une belle réussite



La Rollerdance déguisée a été annoncée sur France 3 !

même si l'an prochain nous attendons encore plus de monde ! Les estomacs des danseurs furent rassasiés grâce à la cuisine africaine de Songre, merci à eux aussi. Un grand bravo aussi à l'association

Rollevasion pour la superbe soirée rollers déguisée qu'elle a organisée au complexe sportif Jacques Cartier dont il a été question sur France 3. Il faut bien sûr remercier les commerçants et en particulier ceux de Pablo Picasso qui ont joué le jeu à fond, le salon de Coiffure l'Esthétique, l'Auto école de la rue des Acacias, mais aussi Carrefour, Pro et Compagnie, la petite reine de René et les boulangeries pour leurs gros dons.

La mobilisation était également municipale avec en particulier le service de l'Animation culturelle et festive, les services Techniques, les services Sport et Communication, le Tremplin 16-20 ans, la médiathèque et la police municipale. Merci enfin aux trésoriers qui se sont mobilisés toute la soirée pour comptabiliser les dons et en particulier Monsieur Corsi et Madame Vidal.

Tous ont mis leur temps et leur muscles au service des malades et de la recherche, et tous ensemble nous serons là l'an prochain !

Combs-la-Ville se mobilise aussi contre le SIDA

Les actions de lutte contre le SIDA se sont déroulées sur quatre jours en direction des collégiens et des lycéens de la ville. Le BIJ, le Tremplin 16-20 ans, l'EPA, le service prévention, le planning familial et l'ADSEA ont accueilli 680 jeunes.

À cette occasion, les élèves ont passé un « permis de séduire », en effet, pour cette édition la thématique de James Bond avait été retenue et ce sont deux comédiens de la compagnie OGOA qui ont joué ce rôle pour accompagner l'accueil des groupes classes. Quatre

ateliers ont été proposés pour valider le permis : un jeu sur le thème « risque ou pas risque », un espace de manipulation de préservatifs masculins et féminins, un temps de discussion autour de la relation garçons/filles et enfin un atelier multimédia proposant la réalisation d'affiches de prévention. D'ailleurs, ces dernières seront visibles dans quelques semaines sur www.clic-la-ville.fr.

Pour mémoire, en France, on estime que parmi les 150 000 personnes séropositives, 50 000 ignorent leur séropositivité. Enfin, comme chaque année le BIJ organisera au printemps un dépistage anonyme et gratuit.

Renseignements : 01 60 60 96 60.

Un nouvel espace associatif

L'ex Pôle Animation Jeunes (PAJ) situé rue Jean Jaures (derrière la maison de quartier des Quincarnelles) est devenu un espace associatif regroupant les associations telles que l'AAPE, la FCPE



Un nouvel espace associatif aux Quincarnelles

(associations parents d'élèves maternelles, élémentaires et collèges) ainsi que Combs Yoga et Pap'N Cart (loisirs

créatifs). Elles étaient auparavant hébergées à la ferme de Violette.

Le bâtiment fera l'objet de travaux d'isolation au niveau de la toiture et de reprise des façades avec des matériaux spécifiques. Pour la façade il pourrait s'agir soit d'une isolation de type Parexlanko® (enduit gratté) ou Fundermax® (panneaux stratifiés compact).

L'enveloppe budgétaire allouée pour ces deux opérations est de 38 000 euros mais les choix des isolants ne sont pas déterminés.

Quant à nos grands ados et jeunes adultes, ils sont depuis plusieurs mois accueillis dans les locaux tout neufs du Tremplin 16-20 ans sur l'espace République.

Sécurité et protection

Il a été décidé dans le cadre des mesures de sécurité et de protection prises par la commune, notamment à proximité des zones commerciales, de procéder à la pose d'une clôture métallique de 1,80 mètres au parc de l'Abreuvoir. Cette clôture se situe derrière la rangée d'arbres. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Chopin pour un montant de 5800 euros.



Par mesure de protection, une clôture va être posée au parc de l'Abreuvoir

La vidéo-protection dont le marché public a été attribué le 19 décembre 2011 aux sociétés Sogetrel et Orange viendra renforcer ces mesures de protection. Les travaux d'installation des caméras devraient débuter courant février 2012.

EN BREF

Logement du groupe scolaire le Chêne

Remplacement de la clôture. Entreprise Chopin.

Coût : 7158 euros

Passage pour piétons aménagé

Le passage pour piétons situé à hauteur du café de la gare a fait l'objet de travaux d'accessibilité. Le trottoir a été prolongé afin d'assurer une meilleure continuité avec le passage piétons et empêcher ainsi les voitures de se garer dessus. Entreprise Eurovia.

Coût : 4000 euros



Places de stationnement avenue des Tilleuls... enfin !

La ZAC (zone d'aménagement concerté) de la Grande Ferme n'avait pas jusqu'à présent obtenu sa conformité à cause du manque de places de stationnement. C'est chose faite depuis, puisque 17 places ont été créées sur des deux côtés de la chaussée et vous remarquerez que la configuration de ces places de stationnement a permis la préservation des tilleuls. Les travaux commandés par Les Nouveaux Constructeurs ont été réalisés par la société Eurovia.



Le Danemark prend la présidence tournante de l'U.E.



La nouvelle année s'accompagne de vœux. L'Europe n'est pas en reste ! La Commission a décidé de proclamer 2012 « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ». Le défi de favoriser le « bien vieillir » est lancé ! Au programme : conférences, événements, campagnes d'informations,

échanges de bonnes pratiques. **Un souhait :** renforcer l'espace Schengen. Les règles de libre circulation au sein de l'espace pourraient offrir de nouvelles possibilités pour un pays de rétablir ses contrôles aux frontières intérieures dans deux cas précis : événements prévisibles et avec l'autorisation de Bruxelles (manifestations sportives, sommets politiques), en cas

d'urgence et pour un temps défini (attentats terroristes, afflux d'immigrés). Il faut savoir que seulement 22 sur les 27 Etats membres font partie de l'espace Schengen, et trois Etats sont associés : Islande, Norvège, Suisse. **Un désir :** la Commission propose une taxe sur les transactions financières

(TTF) au sein de l'UE. Le secteur financier, en partie responsable de la crise financière, apporterait ainsi une contribution équitable au coût de la reprise économique.

Un espoir : la Croatie devrait devenir le 28^{ème} membre de l'UE en juillet 2013. Le pays a entrepris des réformes pour être conforme aux exigences. Un traité d'adhésion a été signé le 19 décembre à Varsovie.

Une réalité : 20% des jeunes européens de 15 ans ont des difficultés en lecture. C'est aussi la moyenne française, alors que sous la barre des 15%, se situent la Belgique flamande, le Danemark, l'Estonie, la Pologne, la Finlande et la Norvège.



Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de Sénart joue les prolongations

Les élus syndicaux et communaux de Sénart ainsi que les différents partenaires ou acteurs locaux du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ont signé un avenant au contrat qui le prolonge jusqu'en 2014. La commune l'a approuvé par délibération (n°10) le 12 décembre 2011.

Initialement conclu pour la période 2007-2012, le CUCS est finalement prolongé jusqu'au 31 décembre 2014. Il poursuit le projet de Développement social et urbain en faveur des habitants des quartiers de l'agglomération nouvelle de Sénart reconnus comme prioritaires,

pour quatre années supplémentaires. Le CUCS est un contrat entre l'Etat, la Ville, la Région, le Département, constitué d'un certain nombre d'actions visant à réduire les inégalités sociales et urbaines dans les quartiers jugés prioritaires. L'objectif de ce contrat est de porter une attention particulière sur des quartiers sociologiquement fragiles, d'accompagner les habitants par des actions nécessaires à l'équilibre de ces quartiers, améliorer leur vie quotidienne, tenter de réduire les déséquilibres sociaux et favoriser ainsi l'égalité des chances.

Avec le prolongement du CUCS sur Sénart, ce sont donc de nouveaux modes d'organisation et de travail qui seront mis en place par les équipes

de terrain dans les huit thématiques suivantes :

- l'observatoire et la veille sociale,
- l'habitat, le cadre de vie et la gestion urbaine de proximité, l'accès à l'emploi, l'insertion professionnelle, le développement économique
- l'éducation,
- la prévention de la délinquance et l'accès au droit
- la vie sociale, culturelle et sportive, les initiatives des habitants et la citoyenneté,
- la santé,
- la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances.



Arthur Chaussy, pas seulement un parc...

Le parc Arthur Chaussy est propriété communale et s'avère un lieu de promenade ouvert au public depuis le 6 mai 1978. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, cette demeure bourgeoise de six hectares est dénommée «Le Petit Chêne». Puis, cette propriété agrémentée d'un parc contenant des essences orientales porte le nom d'Arthur Chaussy, député-maire de Brie-Comte-Robert avant la Seconde Guerre Mondiale.

Bien peu d'entre nous seraient capables de dire qui était Arthur Chaussy, pourtant il fut une des figures les plus populaires de Seine et Marne entre les deux guerres. Arthur Chaussy naît le 18 janvier 1880 à Château Landon dans le sud du département. À l'école communale de Chenou, il se montre un élève très doué. Cependant, ses parents qui travaillent la terre, sont de modestes gens et l'enfant ne peut continuer de coûteuses études. Il apprend donc le dur métier de tailleur de pierre.

L'ESPRIT MILITANT L'ANIME TRÈS TÔT

Il appartient dès son adolescence à la classe ouvrière dont il deviendra au fil des années l'un des militants les plus actifs et les plus déterminés. Il s'engage très tôt dans l'action revendicative, aide au groupement des ouvriers dans un secteur industriel encore embryonnaire en Seine et Marne, ainsi qu'à la syndicalisation des ouvriers de l'agriculture aux salaires et aux conditions de vie misérables. Il adhère bientôt

au parti socialiste, unifié depuis 1905. Pendant la guerre de 1914, il se conduit courageusement et se voit décerner plusieurs citations. En 1919, il est élu député pour la première fois du département. En 1922 il est élu conseiller général du canton de Brie Comte Robert, réélu en 1924 et battu en 1928. En 1925 il est désigné comme maire de Brie. En 1932 la volonté populaire l'envoie siéger pour la troisième fois à la Chambre des députés.

LES 80 QUI DIRENT NON

En juillet 1940, seuls quatre vingt parlementaires (sur 649 votants, 20 abstentions) refusent d'accorder les pleins pouvoirs à Pétain et à Laval en votant contre le projet de loi modifié destiné à réviser la Constitution. Arthur Chaussy fait partie de ceux là. Durant toute l'occupation il mènera une action clandestine dans le groupe parlementaire.

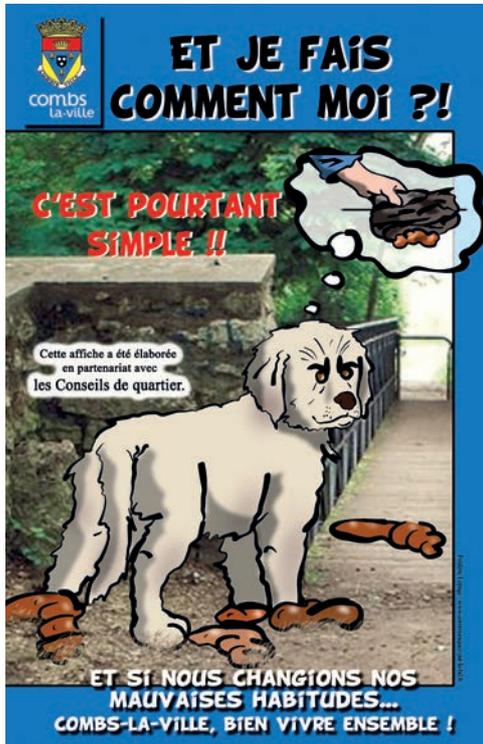
Août 1944, il redevient maire de Brie. Les élections cantonales lui permettent d'accéder au Conseil Général. Fatigué par cette campagne, faite à bicyclette et contrarié par les manœuvres dirigées contre lui, il doit s'aliter.

La maladie aura raison de son énergie. Il s'éteint entouré des siens le 28 décembre 1945.

Léon Blum écrira de lui : « *Il était un compagnon sûr et inébranlable, un ami invariablement fidèle, un cœur simple, vaillant et chaud. Puissent ce nom et ce souvenir inspirer à ceux qui viendront après lui la même foi et la même abnégation* ».

La commune poursuit sa lutte contre les déjections canines

Après la campagne d'affichage, un animateur interpellera les propriétaires de chien pour les sensibiliser, avant que ne commence la phase de verbalisation.



Du 6 au 10 février 2012, un animateur de l'association «Vert de ville» ira à la rencontre des propriétaires de chiens aux horaires où ils sortent dans toute la ville sur des sites prédéfinis afin de les sensibiliser et de les informer sur la réglementation. Un arrêté municipal a été pris le 10 octobre 2011 stipulant que «les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les caniveaux, les parcs, les espaces verts publics aménagés et entretenus par la commune». L'animateur distribuera des sacs pour inciter les gens à ramasser puisque selon l'arrêté «il est fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de cet animal (...)». À partir du 11 février les verbalisations s'intensifieront et les contrevenants encourent une amende de 35 euros.

Le SIVOM communique

Calendrier des encombrants

La collecte des encombrants ménagers pour l'année 2012 aura lieu :

- Combs 1 (3^{ème} lundi) : 16 janvier, 19 mars, 21 mai, 16 juillet 17 sept., 19 nov.
- Combs 2 (3^{ème} lundi) : 20 février, 16 avril, 18 juin, 20 août 15 oct., 17 décembre
- Combs 3 (3^{ème} mardi) : 21 février, 17 avril, 19 juin, 21 août 16 oct., 18 décembre
- Combs 4 (3^{ème} mercredi) : 15 février, 18 avril, 20 juin, 28 août, 17 oct., 19 déc.
- Combs 5 (3^{ème} mardi) : 17 janvier, 20 mars, 15 mai, 17 juillet, 18 sept., 20 nov.

Ce que vous devez présenter à la collecte des encombrants : la ferraille, les tapis, les tentures, les petits objets, la literie, le mobilier.

Ce que vous devez apporter absolument à la déchetterie : les gravats, les produits chimiques, les piles, les batteries et l'électroménager (D3E). Le calendrier de la collecte est également disponible sur : www.blogsivom.com

Collecte des sapins de Noël

Comme chaque année, le SIVOM ramassera les sapins de Noël que vous pouvez déposer en vrac sur le trottoir le jeudi 12 janvier 2012. Le camion passera entre 12h et 19h.

Renseignements : www.sivom.com ou www.blogsivom.com



CIVISME

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Vous êtes une association et souhaitez organiser une vente au déballage ? Vous êtes un particulier et vous avez besoin de stationner un ou plusieurs véhicules, une benne à gravats pour la réalisation de travaux ? Vous êtes commerçant et souhaitez placer un chevalet publicitaire devant votre vitrine ?

Pour occuper le domaine public de façon privative vous êtes soumis à réglementation et devez faire une demande écrite auprès du service Développement Durable de la mairie.

Le Maire autorise l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doivent respecter les règles de sécurité publique et de circulation.

Conformément à la loi, toute occupation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance. Le Conseil Municipal fixe tous les ans les tarifs applicables à chaque type d'occupation.

Modalités pratiques

La demande d'occupation du domaine public doit être adressée par courrier à l'adresse ci-dessous, en retirant un formulaire en mairie ou téléchargeant les imprimés PDF sur le site de la commune.

Service Développement durable, Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de ville. Tél. : 01 64 13 16 11 ou www.combs-la-ville.fr

Zone d'activités de l'Ormeau : chacun sa place !



Le code de la route interdit de se garer sur les trottoirs... même dans la Zone de l'Ormeau !

nement pour véhicules légers ont été créées dans cette rue, venant s'ajouter aux places existantes. Une amélioration a été constatée : malheureusement, la situation s'est vite dégradée à nouveau.

De nouveaux contrôles effectués fin octobre par la police municipale ont mis en évidence des stationnements anarchiques dans l'ensemble des rues de l'Ormeau, plus de cent véhicules en infraction ayant été dénombrés.

plusieurs entreprises sollicitent l'intervention de la police municipale car les véhicules mal stationnés gênent l'accès des camions de livraison à leurs locaux.

À VOS ACTES CIVIQUES !

Le bon sens de tous est engagé afin de permettre que ce secteur d'activités retrouve des conditions de stationnement conformes à la réglementation. Le respect de celles-ci, en tout état de cause, ne peut que favoriser l'activité de toutes les entreprises situées dans cette zone. À cette fin, nous invitons les entreprises à dégager un maximum de places à l'intérieur de leur établissement afin de faciliter le stationnement de leurs employés et de leurs clients.

En mai 2011, un courrier a été adressé à l'ensemble des entreprises de la rue J. Rostand afin de sensibiliser leurs responsables sur les difficultés de stationnement dans ce secteur. Pour permettre le dégagement des trottoirs de cette voie et rendre accessibles les entrées des entreprises, trente trois places de station-

Il va de soi qu'une telle situation de non-droit n'est pas acceptable car elle pénalise gravement les piétons, les handicapés, les usagers du bus et les autres véhicules. Elle peut conduire à tout moment à un accident grave dont chacun peut être responsable. En outre,

Les prochains contrôles qui seront effectués par la police municipale entraîneront la verbalisation systématique des véhicules garés sur les trottoirs, à l'arrêt de bus, ainsi que sur les emplacements non prévus à cet effet.

Savoir balayer devant sa porte

Propriétaires, locataires, occupants de boutique, magasins et de tous locaux ayant immédiatement accès sur la voie publique, vous avez l'obligation de débayer les feuilles, la neige... devant chez vous. Cela vaut sur toute la longueur de votre façade et jusqu'au caniveau afin d'assurer le passage des piétons.

Il y a des arbres sur votre trottoir ? Il doit être sablé et non salé pour ne pas brûler les végétaux. À défaut de sable, utilisez de la sciure. Attention, votre responsabilité est engagée si un piéton se blesse devant chez vous en cas d'intempérie. «On est responsable non

seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait... des choses que l'on a sous sa garde», dit l'article 1384 du Code civil.

LA MAIRIE S'OCCUPE DU RESTE !

C'est-à-dire des chaussées, les passages piétons, etc. À Combs-la-Ville, ce sont les services techniques qui en sont chargés, soit 14 hommes sur le terrain (2 équipes de 7 personnes avec deux camions et deux chauffeurs par camion, 1 personne sur le tracteur et deux personnes pour saler les trottoirs à la main). Charge à

eux de saler les 27 km d'axes prioritaires, notamment ceux où passent les bus. Charge à eux également de dégager les passages piétons, les escaliers, les abris bus, les abords d'école, des stades et gymnases etc.

PRUDENCE, PRUDENCE...

Le salage favorise la fonte de la neige à raison de deux centimètres maximum par heure. Les salages et traitements préventifs atténuent mais n'évitent pas la présence de neige et de verglas. La mairie recommande la plus grande prudence, notamment aux personnes âgées.

Le Conseil municipal vote un budget 2012 bien sur équilibré et toujours... sans hausse d'impôts

Le Conseil Municipal du 12 décembre 2011 a confirmé sa volonté de maîtrise budgétaire et a décidé pour la douzième année consécutive de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale. Ils avaient auparavant baissé de 1% par an de 1996 à 2001. Le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2012 a ainsi été adopté avec un objectif affirmé de gestion saine à long terme et de financement de projets importants pour tous les Combs-la-Villais.

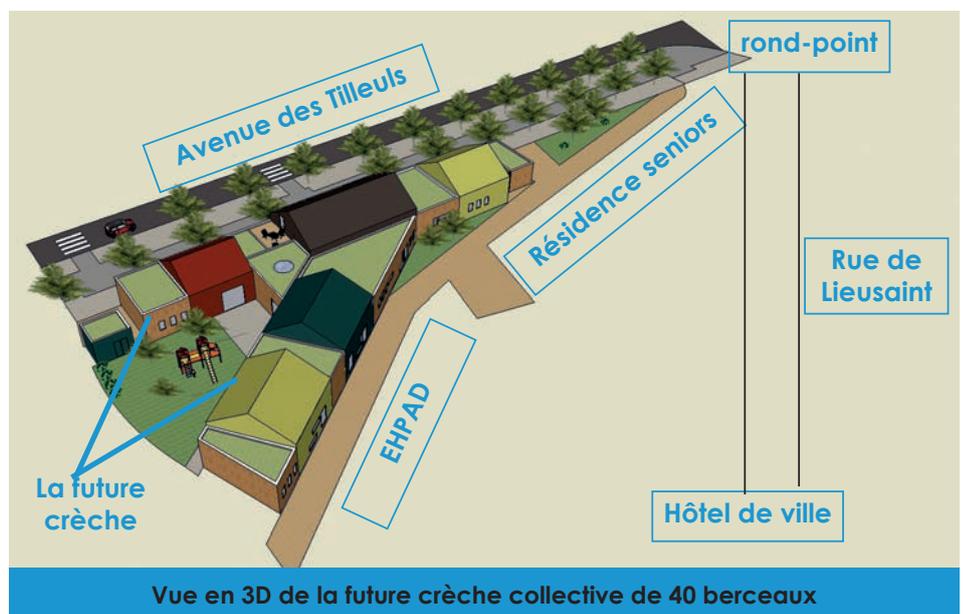
La commune, comme d'autres, subit profondément les conséquences de la crise financière. Les collectivités locales sont placées en première ligne et se doivent d'apporter une réponse aux demandes, parfois urgentes, des citoyens. Il faut ajouter à cela, l'incertitude et la baisse des recettes provenant de source institutionnelle telle que le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France. Et pourtant, malgré cette ambiance morose, Combs-la-Ville arrive à garder le cap et à maintenir le niveau de services qu'elle propose aux Combs-la-Villais, avec une exigence de qualité. En 2012, les équipements éducatifs, sportifs, culturels et associatifs seront renouvelés, préservés et améliorés et des projets importants seront réalisés.

UNE CRÈCHE DE 40 BERCEAUX

Sur les 4 667 796 euros dédiés à l'investissement pour 2012, 1 073 261 euros concernent la construction de la nouvelle crèche dans le secteur du pré aux tilleuls subventionnés par la CAF et la Région Ile de France à hauteur de 137 925 euros (au prorata des travaux). Le coût total de l'opération s'élèvera à 2 628 940 euros (subventions : 501 750 euros).

La vente d'une parcelle du terrain où se situe la mini crèche le Verseau devrait rapporter 140 000 euros et 750 000 euros proviennent de l'enveloppe pluriannuelle

commencé un travail de groupe permettant d'élaborer le projet pédagogique de la structure qui aura également une vocation intergénérationnelle par sa proximité



d'investissement du SAN. Cet équipement de 40 berceaux regroupera les deux mini-crèches actuelles (Verseau et Soleil), de 15 places chacune. Le personnel actuel a

avec la résidence seniors et l'EHPAD. La construction de cet équipement devrait commencer au printemps 2012 pour une ouverture projetée en 2013. Le pavillon

de la mini-crèche du Verseau pourra ensuite être cédé. Quant à la mini-crèche du Soleil, sa réaffectation n'est pas décidée actuellement mais elle restera un équipement municipal géré par la commune. Au total en 2013, la commune disposera d'une offre totale de 174 places, soit dix places de plus qu'actuellement.

L'ÉQUIPEMENT EN NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LES ÉCOLES ET POUR LA MÉDIATHÈQUE

La municipalité continue d'investir à hauteur de 24 450 euros pour 2012 dans le renouvellement des nouvelles technologies pour les écoles. Les écoles élémentaires Sommeville et Le Chêne seront bientôt dotées de 16 ordinateurs neufs chacune.



Un pôle multimédia sera installé à la médiathèque

La médiathèque proposera prochainement à ses adhérents l'accès à un pôle multimédia. Il se situera au 1er étage à côté de la discothèque. Ce nouveau service sera mis en place pour compléter l'offre déjà proposée à l'espace jeunesse République. Le pôle multimedia sera doté de plusieurs ordinateurs avec un accès sécurisé à internet, et de scanners, casques et imprimantes couleurs multifonctions. Les adhérents pourront utiliser les logiciels de bureautique et avoir

un accès à certaines ressources en ligne de type encyclopédies ou autres abonnements. Des ateliers pourront avoir lieu par la suite avec la possibilité de travailler sur la retouche photo et vidéo et l'utilisation de certains logiciels informatiques et bureautiques. Le pôle multimédia pourra accueillir aussi les publics scolaires. La dépense budgétaire est de 140 000 euros financée par un total de subventions de 67 612 euros sollicitées auprès de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Général.

747 000 EUROS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Une réfection entière du revêtement de la place Gaston Defferre (centre P. Picasso) est programmée en 2012 pour une meilleure accessibilité. Le réaménagement de la place tendra à empêcher les regroupements de personnes actuellement déplorés. Le coût de l'opération s'élève à 265 000 euros.

La commune poursuit en 2012 les travaux d'accessibilité. Une enveloppe budgétaire de 150 000 euros servira à la création d'une circulation douce avenue André Malraux, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés rue Jean Moulin, rue Pierre et Marie Curie et rue J.F. Millet.

Un aménagement conséquent de voirie est prévu rue de Lieusaint pour un montant de 270 000 euros. Entre le rond-point Paloisel et l'allée du Bel Air, la largeur de la chaussée va être réduite pour limiter la vitesse des véhicules. La création de 15 places de stationnement en site propre se fera sous forme d'encoches dans le trottoir. Tous ces travaux vont permettre en même temps l'enfouissement des réseaux EDF et France Telecom.

La ville rénove tout son éclairage public sur une période de dix ans. Ce projet ambitieux apportera à toute la population un plus grand confort visuel et une meilleure sécurité. La première étape en 2012 concernera la partie nord de la ville. Actuellement, les luminaires vieillissent, les ampoules sont très énergivores. Elles



La place Gaston Defferre va être rénovée et réaménagée

vont être remplacées par des ampoules au sodium à haute pression, d'une grande efficacité énergétique avec une puissance moins importante mais un éclairage meilleur. Entre 22h et 6h, l'intensité de la lumière sera réduite. Cette baisse du flux lumineux permettra d'économiser environ 30% d'énergie la nuit. Pour ces travaux la ville engage la somme de 223 000 euros pour l'année 2012 (ce plan de rénovation de l'éclairage public se déroulera sur plusieurs années).

L'EXTENSION DU CIMETIÈRE

En 2012, la commune engage les travaux d'extension de son cimetière dans la partie située jusqu'aux abords du parc Chaussy. Le principe est, dans un premier temps, de dessiner les trames des parcelles avec les allées principales et secondaires puis la clôture générale du site. Un petit bâtiment qui servira d'abri sera réalisé en plus de celui qui existe déjà. L'entrée principale du cimetière se fera par la rue du Haut du Breuil. Cette extension permettra la réalisation d'un carré musulman, un carré israélite, l'extension des cavurnes, un jardin du souvenir et un colombarium. Le coût de la première tranche des travaux s'élève à 598 000 euros dont 500 000 euros HT financés par le SAN de Sénart.

LE MARCHÉ

À propos du nouveau marché municipal, le député maire Guy Geoffroy a été en mesure d'annoncer qu'en 2012 le projet architectural serait arrêté, qu'ensuite il faudrait attribuer les travaux, qu'à partir d'octobre 2012 un marché provisoire pourrait être

installé en face de l'actuel bâtiment sur le parking et que le marché définitif serait certainement ouvert à l'horizon 2013.

LES BRANDONS

L'année 2011 a été consacrée au lancement des procédures et à la recherche de financements pour le relogement des occupants actuels dans de nouvelles constructions en face des Brandons. Il est temps de se pencher sur l'avenir du site actuel. L'engagement du député-maire, Guy Geoffroy, sera donc tenu : *"il se passera quelque chose de substantiel avant la fin de ce mandat"*.



Le bâtiment qui abrite le marché va être entièrement rénové

MAÎTRISONS L'ÉNERGIE

Le budget 2012 poursuit sa politique de maîtrise de l'énergie dans le cadre des différents travaux de bâtiment qui vont être réalisés. Dans les groupes scolaires, les établissements pour la petite enfance, il est prévu de procéder à la mise en confor-

mité de l'ensemble des portes et au remplacement des fenêtres pour par exemple 42 000 euros au groupe scolaire des Quincarnelles, 40 000 euros au restaurant scolaire Beausoleil, 18 000 euros au centre de loisirs Beausoleil, 24 000 euros à la crèche collective (étanchéité), ...

Un effort important est prévu aussi sur l'entretien du patrimoine communal. En 2012, des fenêtres de la façade est de la Clavière vont être changées. Coût total de l'opération 32 000 euros. Le montant total des dépenses d'investissement pour la préservation du patrimoine local s'élève à 542 000 euros.

UNE GESTION PRUDENTE ET SAINTE

La sincérité des inscriptions budgétaires de la commune à laquelle l'équipe municipale a toujours veillé en vertu des missions qui lui sont confiées, vient d'être soutenue et confortée par la réponse de la Chambre Régionale des Comptes qui vient de clore l'instruction engagée en juillet 2009. Lors de sa séance du 21 octobre 2011, après vérification des comptes, elle a décidé de ne formuler aucune observation sur la gestion de la collectivité et n'appelle à aucune mesure particulière, ce qui revient à approuver la bonne santé financière de la commune et révèle le profond sérieux avec lequel le budget est exécuté et maîtrisé ce dont la municipalité peut se féliciter.

Le budget primitif est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet www.combs-la-ville.fr

Informations financières - Ratios - Valeurs

Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1210,91 euros
 Produit des impositions directes / population : 586,40 euros
 Recettes réelles de fonctionnement / population : 1 241,91 euros
 Dépenses d'équipement brut / population : 176 euros
 Encours de dette / population (dette propre) : 403,08 euros
 DGF / population : 227,83 euros
 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 67,14 %
 Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : 114,55
 Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 101,24 %
 Dépenses d'équipement brut / recettes de fonctionnement : 10,88 %
 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 0,32



INTERVIEW

Christian Ghis, Maire adjoint chargé des finances



Dans quel contexte le budget 2012 a-t-il été élaboré ?

Dans un contexte difficile de crise économique. Il était hors de question de toucher aux impôts. Le budget de fonctionnement n'augmente que de 0,39% (soit 26 810 652 euros), même si nous devrions subir en mars 2012 une diminution du F.S.R.I.F (Fond de Solidarité de la Région Île de France) de 50% soit 474 000 euros que nous n'aurons sans doute plus les années suivantes. Cependant, l'augmentation du produit de la fiscalité directe (nouveaux logements sur la ville) de 527 000 euros, permet cette année de compenser la perte de cette dotation. La visibilité sur les autres dotations et compensations, est difficile à cerner car les règles d'attribution varient d'une année sur l'autre. Nous devons donc nous appuyer sur les prévisions de recettes fournies par la San et d'autre part, comme chaque année, nous limiterons au strict minimum le recours à l'emprunt.

Comment a été établi le budget ?

Notre ligne de conduite ne change pas. Il s'agit de mettre en œuvre une gestion prudente et saine en «bon père de famille». Le budget 2012 est équilibré conformément à notre volonté et à l'obligation légale. Il fait preuve de réalisme et de rigueur sans diminuer les services rendus aux habitants.

Que permet le budget 2012 ?

Grâce aux investissements, nous poursuivons l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il faut avancer tout en gardant les pieds sur terre et sans obérer l'avenir. Néanmoins, le programme d'investissements inscrit au budget 2012 permet la création de nouveaux équipements, l'avancée des projets de rénovation urbaine et la poursuite de la réhabilitation du patrimoine bâti de la Ville.



© Delphimages - Fotolia.com

Opticien, un métier au service de votre vue

Aptitudes scientifiques, sens de l'esthétique, contact facile : autant de qualités indispensables à un métier essentiel pour vos yeux.

Les opticiens-lunetiers sont des professionnels paramédicaux dont le métier est réglementé par le code de la santé publique. À partir de l'ordonnance d'un médecin ophtalmologiste, l'opticien-lunetier est le seul professionnel autorisé à délivrer des verres correcteurs, des lunettes de vue et des lentilles de contact.

L'opticien responsable de magasin est soumis à l'obligation de déclarer son diplôme d'état et à porter un badge permettant aux patients de l'identifier. À Combs-la-Ville, trois magasins d'optique sont à votre disposition.

LA MISSION DE L'OPTICIEN

L'opticien est un professionnel de santé dont le métier est d'apporter une solution aux problèmes visuels de la popula-

tion. À ce titre, il peut mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la détermination de la correction optique de la vue, proposer et réaliser les équipements correspondants. L'opticien est au service de vos yeux. Par son travail, il transforme un défaut visuel (myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie...) en atout : les lunettes se font oublier ou deviennent un élément de la personnalité. Pour satisfaire les besoins visuels de ses clients, l'opticien doit réussir à combiner les contraintes techniques, imposées par la correction, et les souhaits esthétiques de ces derniers. L'opticien est aussi un commerçant à l'écoute : *Pour aider les clients à choisir leurs lunettes, il faut tenir compte de leur mode de vie, de leur métier, de leur budget. Par exemple, un dentiste, en raison des projections, sera plus à l'aise avec de grandes lunettes ; une maman avec un*

jeune bébé susceptible de lui attraper ses lunettes devra éviter les modèles avec des branches fragiles. Evidemment, l'aspect esthétique est déterminant : En fonction de la mode, de l'âge du client, mais aussi en fonction de son visage, on lui présente différents modèles. Ensuite, il faut procéder à la taille et au montage des verres, qui s'effectuent à l'aide de machines ultra performantes. Enfin, il ne faut pas oublier l'aspect purement commercial : achat et négociation auprès des fabricants de lunettes, comptabilité, décoration de la boutique. Sur cet aspect, l'achat des lunettes auprès des fabricants est un moment décisif.

SES DOMAINES DE COMPÉTENCES SONT LARGES

Réaliser un examen de la vue fait partie du champ de compétence de l'opticien.

Pour les plus de 16 ans, il est autorisé à renouveler des lunettes de vue en actualisant la puissance correctrice, avec une ordonnance médicale datant de moins de 3 ans, suivant une réglementation précise. Pour plus de détail, consultez ce document destiné au grand public de la Haute Autorité de Santé (HAS). Cet acte ne constitue pas un contrôle médical qui demeure le champ de compétence du médecin ophtalmologiste. Il doit également produire une expertise sur les technologies de verres de vue, et de verres solaires (niveau de protection), analyser les besoins du patient aussi bien sur le plan physiologique que pratique afin d'améliorer sa vision quotidienne, donner des conseils d'adaptation en lunetterie : choix de la monture suivant les visages, réaliser des prises de mesure pour centrer précisément les verres en fonction du patient et des consignes du fabricant. *La plupart des clients viennent avec une ordonnance de leur ophtalmologiste, et c'est à partir de celle-ci que l'opticien-lunetier choisit les verres.* L'ajustage des

saires à la bonne utilisation, à l'entretien et aux restrictions d'usage de son équipement optique. Par exemple, les restrictions liées à la conduite automobile, à la protection solaire, etc. Le saviez-vous ? L'opticien propose gracieusement ces services : réalisation d'un devis personnalisé, essai de montures, conseils en lunettes, lentilles, gestion du tiers payant avec votre complémentaire santé, dépistage visuel... Le verre progressif a été inventé par un français Bernard Maitenaz en 1959.

COMMENT DEVIENT-ON OPTICIEN LUNETIER ?

Devenir opticien-lunetier c'est suivre deux années d'études pour obtenir un Brevet de Technicien Supérieur Opticien Lunetier (BTS OL). Il s'agit d'un diplôme de niveau Bac +2 accessible en général après un Bac S, STI spécialité Génie optique, STL spécialité Physique de laboratoire et de procédés industriels, option Optique et physico-chimie.



lunettes et le contrôle de la vision lors de la livraison, font partie du suivi et du «service après vente» de l'équipement. Il doit également conseiller sur les lentilles de contact et les produits d'entretien.

L'opticien a le devoir de délivrer au patient toutes les informations néces-

En STS, le BTS Opticien-lunetier se prépare en deux ans, et peut être complété par un certificat de qualification professionnelle (en un an) commercial ou technique (optométrie).

À l'université, il existe une licence professionnelle Sciences de la vision, une MST Optométrie et un diplôme d'ingénieur-maître en sciences de la vision.

« Le métier d'opticien-lunetier comporte une forte composante commerciale. Aimer l'optique et les jolies montures ne suffit pas : il faut aussi avoir le goût du contact avec la clientèle. »

Il existe des spécialisations nécessitant

des formations spécifiques :

> Adaptation en lentilles de contact sur ordonnance obligatoire de l'ophtalmologiste, cet acte nécessite la collaboration avec le médecin,

> Adaptation d'aides visuelles pour malvoyant, en collaboration avec le médecin ophtalmologiste et l'orthoptiste,

> Equipement des enfants,

> Astronomie.

LES QUALITÉS INDISPENSABLES

Le sens du contact est bien sûr primordial : *Il faut rester patient face à un client indécis, l'aider à formuler ce qu'il recherche. Et il faut du goût et un intérêt pour la mode afin de choisir les lunettes qui plairont à la clientèle.*

SON CONSEIL

C'est un métier très polyvalent, qui touche à la santé, au commercial, à la mode, à la technique. De plus, il est utile et gratifiant : redonner la vue est une grande satisfaction. Enfin, les débouchés sont bons et les salaires, attractifs.

Les opticiens de Combs-la-Ville

• **Madame Walter, OPTICIENS ATOL**
39 avenue de la République
Tél. : 01.60.60.60.10

• **Monsieur Rioufrays, AP VISION**
Centre cial Intermarché, rue Pierre et Marie Curie. Tél. : 01.60.60.81.27
www.apvision.fr

• **Madame Ravel, OPTIC 2000,**
1 avenue du Général Leclerc
Tél. : 01.60.60.36.37

Melun Val de Seine Initiatives une aide pour les créateurs et repreneurs d'entreprise

Le San de Sénart adhère à l'association Melun Val de Seine Initiatives qui soutient les créateurs et repreneurs d'entreprise en leur accordant un prêt à taux zéro.



**Melun Val de Seine
INITIATIVES**

*Plateforme du Sud Seine-et-Marne
pour l'Aide à la Création d'Entreprises*

L'adhésion du SAN de Sénart à Melun Val de Seine Initiatives permet à cette Association de soutenir les créateurs et repreneurs s'implantant sur notre Commune.

L'Association Melun Val de Seine Initiatives soutient les créateurs et repreneurs d'entreprise en accordant un prêt d'honneur. Ce prêt à taux zéro et sans garantie est accordé à titre personnel (il est octroyé au créateur et non à la société). Cela permet ainsi au créateur de renforcer son apport et d'accéder plus facilement aux prêts bancaires.

Le créateur ou le repreneur d'entreprise peut recevoir entre 3 000 € et 23 000 € sur une durée de remboursement de 2 ans à 5 ans maximum. Un différé de rem-

boursement est possible.

Une fois le prêt d'honneur accordé, Melun Val de Seine Initiatives suit le créateur d'entreprise par le biais notamment d'un parrain. Chef d'entreprise ou expert, ce parrain accompagne bénévolement le créateur pendant toute la durée de remboursement du prêt d'honneur. Il lui fait profiter de son expérience et de son portefeuille relationnel.

Si vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise, recueillez de plus amples informations sur leur site Internet : www.mvsinitiatives.com. Vous y trouverez les caractéristiques du prêt d'honneur, les critères d'éligibilité pour obtenir ce prêt, ou encore les modalités d'obtention du prêt.

Vous pouvez aussi prendre contact avec Marie-Elisabeth Vernus, Directeur ou Laurence Lahaye, Chargée de Mission au 01.64.38.96.85.

Melun Val de Seine Initiatives, 17 rue de l'abreuvoir 77000 Melun.

**Mail : mvs.initiatives@camvs.com
Site : www.mvsinitiatives.com.**

EN BREF

Erratum

Des erreurs se sont glissées dans l'article sur les coiffeurs du précédent *Rencontre* :

Il existe un salon mixte **Harmony Coiffure** (institut de beauté féminin également) situé au 11 rue de la Grande Ferme au 01 74 59 40 46. De même qu'il existe un salon de coiffure mixte du nom de **salon Beausoleil**, situé 23 avenue de Quincy au 01 64 13 09 65 et enfin un **salon Masculin Olivier** 23 avenue de la République au 01 60 60 71 78.

Renseignements : 01 60 60 70 70

Livret d'accueil des commerçants et artisans

Afin de simplifier les démarches administratives des commerçants et de les informer sur les outils et dispositifs dont ils peuvent bénéficier lors de leur installation, la municipalité a décidé de réaliser un livret d'accueil destiné aux (nouveaux) commerçants et artisans.

Ce livret regroupe toutes les informations concernant l'installation et la vie quotidienne des commerçants à Combs-la-Ville émanant de la mairie et des organismes extérieurs. Les fiches thématiques abordent des sujets aussi divers que « la réglementation commerciale », « la sécurité », « l'occupation du domaine public »...

Consultable et téléchargeable en ligne, vous pouvez également en demander un exemplaire à l'accueil de la mairie.

**Contact : 01 64 13 16 11/12/14
www.combs-la-ville.fr**

Le quartier Bois l'Evêque

Grande implication des membres du Conseil de quartier Bois l'Evêque qui travaillent à l'amélioration du quartier avec vigilance.

Les membres du collège habitants du quartier Bois l'Evêque établissent des fiches de proposition d'action qui permettent de structurer les propositions et de suivre le travail. Dix-huit fiches ont été produites depuis la création des conseils de quartier en 2009. Les sujets abordés dans ces fiches sont divers : révision du PLU, prolongation des haies rue du Bois l'Evêque / collège des Cités Unies, réseau de pistes cyclables, nettoyage des déchets en périphérie de la ville, utilisation des poubelles dites marron, maintien environnemental des voiries du quartier, entretien des espaces verts et biodiversité, déjections canines sur les trottoirs, création de vélos stations à la gare, installation de bancs publics, aménagement d'un chemin dans le bois l'Evêque, amélioration du réseau téléphonique, disponibilité des poubelles marron, pérennisation du centre commercial de l'Abreuvoir ou aire de jeux à proximité de l'Abreuvoir. Toutes les demandes ne sont pas forcément suivies d'effets parce qu'il faut tenir compte de ce qui est techniquement réalisable, mais aussi du budget et de la cohérence d'ensemble des aménagements dans la ville. Toutefois grâce au travail et à l'implication des membres du conseil de quartier, experts du quotidien dans leur

quartier, des améliorations ont été apportées.

Par exemple, les aménagements réalisés pour ralentir la vitesse rue du Chêne ont été revus suite à l'intervention du conseil de quartier Bois l'Evêque signalant leur dangerosité à certains endroits. Des discussions sont encore en cours sur d'autres aménagements demandés par le conseil de quartier. Autre exemple, dans la coulée verte, certains réverbères trop hauts étaient recouverts par les arbres. Le fait signalé, les réverbères ont été déplacés rue Jean Moulin et de plus petits ont été installés à la place. Très concernés par la question du débit Internet, le conseil de quartier Bois l'Evêque a pu rencontrer un technicien du San de Sénart qui leur a expliqué les perspectives en matière de déploiement de la fibre optique.

Retrouvez toutes ces questions et d'autres, développées dans les comptes-rendus sur www.combs-la-ville.fr.



Les co vices-présidents habitants des cinq conseils de quartier se sont rendus au SIVOM où ils ont pu présenter toutes les questions que se posent les habitants de leur quartier. Le compte-rendu de cette rencontre est en ligne sur www.combs-la-ville.fr

Jean-Jacques Josset, co vice président habitant Conseil de quartier Bois l'Evêque



Parlez-nous du conseil de quartier Bois l'Evêque.

Il se caractérise par l'implication de ses membres dans leur participation et dans leur réflexion. Les collèges « Habitants » et « Associations, Commerçants, Professionnels » débattent mensuellement pour évoquer les difficultés et formaliser, sous forme de fiches structurées, constats, objectifs et propositions de solution à présenter en séance plénière. Cette organisation permet de suivre individuellement chaque action... et de relancer éventuellement. Un blog a été mis en place pour permettre aux habitants de suivre les travaux. ()*

Quelles leçons tirez-vous de l'activité du conseil ?

Depuis l'origine 18 Fiches de Proposition d'Action ont été élaborées dans notre quartier. Neuf ont obtenu une suite allant dans le sens du règlement (même partiel) du problème posé. Deux ont essuyé un refus. Les autres sont en cours de traitement. Le mérite des conseils de quartier est de faire remonter des problèmes du quotidien qui irritent les habitants. Seule question (non résolue) : le délai, difficilement compressible, entre proposition et réalisation. La lassitude peut apparaître. Un regret également : la faible participation des habitants du quartier tant aux réunions plénières, ouvertes à tous, qu'à nos sollicitations sur des sujets tels que l'implantation d'une aire de jeu, la revitalisation du centre commercial l'Abreuvoir ou le devenir de la place J.-B. Clément.

Donnez-nous quelques exemples de réalisation.

Quelques « échanges » sur l'interprétation d'une gestion différenciée des espaces verts amènent à constater une évolution sur le traitement de ces espaces : économie d'eau, réduction des pesticides, jachères fleuries, ... Même si certaines divergences subsistent sur plusieurs sujets. La mise en place d'un revêtement stabilisé dans une allée du bois l'Evêque, le déplacement de plusieurs bancs dans des zones plus utiles, la réduction de hauteur de certains réverbères noyés dans les branches des arbres ou le déplacement d'une benne à verre, sont des faits appréciés. Nous participons également aux travaux de groupes sur la réhabilitation de la rue du Bois l'Evêque, les liaisons piétons / cycles, ... dont nous attendons beaucoup dans les prochaines années.

() Pour recueillir des informations ou poser des questions, le blog des collèges « Habitants » et « Associations / Commerçants / Professionnels » est consultable depuis le site internet de la ville www.combs-la-ville.fr rubrique « conseils de quartier » ou directement <http://boisleveque.eklablog.com>*

Bernard Talvard, créateur du Trophée de l'Espoir

“

Seine-et-marnais depuis toujours, Bernard Talvard est un ancien escrimeur de haut niveau pratiquant le fleuret. Il a été trois fois médaillé de bronze lors des Jeux olympiques de 1972 et de 1976. Quand il rejoint la direction départementale de la Jeunesse et des Sports (aujourd'hui DDCS), il décide de créer le Trophée de l'Espoir qui récompense chaque mois un athlète.

Quel est le principe du trophée ?

Unique en France, il a été créé en 1991 à mon initiative. En tant qu'ancien sportif de haut niveau et travaillant à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), j'ai souhaité aider les jeunes espoirs du sport seine-et-marnais à poursuivre leur carrière dans de bonnes conditions et à valoriser leurs performances. Plus de 190 lauréats âgés de moins de 23 ans ont été honorés pour avoir accompli une ou des performances reconnues sur le plan national ou international. La DDCS centralise les informations, aidée en cela par les sponsors, les journalistes sportifs, le mouvement sportif et, notamment, les entraîneurs, les présidents de club et/ou comités départementaux qui écrivent pour faire connaître les résultats enregistrés par les jeunes sportifs. Chaque mois, entre septembre et juin, le jury se réunit pour choisir un espoir. Il est composé de membres de la

DDCS, du Conseil Général, du Comité Départemental Olympique Sportif (CDOS), du Crédit Agricole Brie Picardie, de la presse sportive (La République de Seine et Marne, la Marne). Il désigne le vainqueur de la finale.

Quelle est l'actualité du trophée de l'espoir ?

En 2011 et c'est tout à fait exceptionnel, nous avons récompensé en quelques mois trois athlètes du même club combs-la-villais le CACV Karaté. Il s'agit de Clément Besniet pour son doublé championnat de France combat junior (+76kg)-Coupe de France, de Sirine Lounes, championne de France minime des - de 40 kg et le 8 décembre 2011 nous avons récompensé Anthony Giraudeau, vice champion du monde de la discipline et récemment détenteur de la coupe de France dans la catégorie des - de 78 kg.

Qu'apporte le trophée au sportif ?

La première chose c'est la reconnaissance de l'athlète, de ses performances, mais aussi de son club, de ses dirigeants, et de la ville. Puis la DDCS remet le trophée au sportif, le conseil général offre un chèque de 300 euros et un sac de sport, le Crédit Agricole offre un chèque de 750 euros. Le CDOS est également présent. La presse assure la couverture médiatique de ces trophées et délivrent des informations sur les athlètes.

”



3 karatékas de Combs-la-Ville ont reçu un trophée de l'espoir en 2011 dont Anthony Giraudeau Vice-Champion du monde de la discipline.



Bernard Talvard



Salon des collectionneurs



EVENEMENT

« Collectionner, chercher et ... trouver ! »

Le salon des collectionneurs en préparation depuis plusieurs semaines par l'Association Philatélique de Combs-la-Ville (APCV) ouvrira ses portes comme d'habitude à 8 heures le dimanche 15 janvier 2012 au gymnase Paloisel. L'installation des exposants, la pose des fléchages, une buvette avec possibilité de restauration, ... tout sera prêt. Les exposants, dont de nombreux fidèles seront au rendez-vous.

Les collectionneurs cherchent (et trouvent), les amateurs se renseignent, les exposants répondent.

Toutes les curiosités (timbres, pièces de monnaies, cartes postales, vieux papiers, médailles, flacons de parfum, capsules de champagne, fèves, poupées, livres, etc), pour le bonheur des collectionneurs. Buvette et restauration sur place.

Renseignements : 06 74 30 69 03 ou apcv@sfr.fr

Le retour de l'estampe !

L'estampe «Le Triomphe de Jésus-Christ» de Nicolas Larmessin est



restaurée et à nouveau accrochée dans l'église Saint Vincent. Un concert a célébré cet événement le 22 décembre et la musique de Canticum Novum s'est élevée dans l'église comme une promesse d'unité.

La souscription qui a été lancée pour que les Combs-la-Villais puissent participer à la restauration a réuni 215 euros. La commune a financé 30%. À ce jour la souscription est encore ouverte auprès de la fondation du patrimoine. www.combs-la-ville.fr

Spectacle vivant : théâtre d'objets «AmOOore !!»

Le vendredi 20 janvier 2012 à 20h30 au Château de la Fresnaye

La Compagnie Filles en Tropiques propose un spectacle de théâtre d'objets made in Italy pour adultes vaccinés infligé par Elisabetta Potasso, dédié à tous les couples en voie de disparition. Un monologue au féminin plein de malice avec des objets insolites et des marionnettes, à déguster en couple ou entre amis. Elisabetta Potasso se soigne et vous guide sur le chemin de la guérison lorsque l'amour blesse. Cette pin-up au foyer évite la voie de la tragédie pour emprunter celle de l'ironie corrosive avec une pointe d'érotisme désopilant. "Amooore !" Est une aventure loufoque hors vulgarité, une parenthèse dans la vie d'une femme banale qui cache son bonheur et sa tendresse dans un sac de courses. 55 minutes avec *coïtus interruptus* avec des escalopes, des chaussettes trouées, des animaux verts très, très lents. Une projection d'un idéal ou un simple délit d'un coeur brisé.

Tarif : 9,5 et 5,5 euros. Réservation conseillée au 01 60 34 27 59

Ecole Municipale des Sports : les parents participent !

Du 5 au 17 décembre, l'Ecole municipale des Sports (EMS) a ouvert ses portes, permettant aux parents de participer aux cours avec leurs enfants.

Destinée aux enfants de 2 à 14 ans, l'EMS permet de découvrir des activités sportives avant éventuellement de rejoindre ensuite un club pour pratiquer un sport de façon plus approfondie. Tous les ans, elle ouvre ses portes aux parents des 500 enfants inscrits pour leur permettre d'assister aux cours. De plus en plus de parents sont présents et participent lors de ces journées aux activités proposées type sports collectifs, parcours gymnique, athlétique ou activités nautiques.

LE SPORT PENDANT LES VACANCES

L'EMS propose une «formule sport» dont les activités sportives sont déclinées

durant toutes les petites vacances scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans. La formule évolue. Désormais chaque fin de semaine, une activité exceptionnelle remplacera l'activité piscine. Par exemple durant les vacances d'hiver 2012, ce sera une sortie à la patinoire. Le mode d'inscription évolue aussi pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'inscrire en une seule fois à toutes les formules sport de toutes les vacances. Pour cela il suffit dès le début janvier 2012 de remplir tous les formulaires d'inscription disponibles sur le site Internet de la commune ou au service des Sports au Château de la Fresnaye. Les inscriptions seront définitives. Rappel : pour les inscriptions, le service des Sports est ouvert



Les parents ont participé aux activités avec leurs enfants lors des portes ouvertes de l'EMS

les lundi et vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Renseignements : 01 60 34 27 58

**BOOST
TES
VACANCES**

Ride au 1er départ autonome

Groupe de 2 à 6 jeunes

Avoir entre 18 et 25 ans

Habiter Combs-la-Ville...

Remerciements au :
MJC 01 60 80 39 88
MJC 01 60 80 39 80
MJC 01 60 80 79 98
Service Prévention 01 64 41 45 24
www.clic-la-ville.fr

Booste tes vacances !

Dans le même esprit que « Sacs Ados » « booste tes vacances » permet aux jeunes de 18 à 25 ans de partir, cette fois, pendant les petites vacances scolaires. Le principe est identique : vous avez envie de vivre une première expérience de départ entre copains, vous souhaitez développer un projet de vacances, vos moyens financiers sont limités. Alors rapprochez-vous des animateurs du Tremplin 16-20 ans pour monter votre dossier et peut-être obtenir une subvention (maximum 130 euros).

Soyez acteur de vos temps de loisirs : pour les vacances d'hiver, vous avez envie d'une sortie, d'aller voir un concert, de pratiquer une activité spéciale, parlez-en à vos animateurs.

**Tremplin 16-20 ans, Espace Jeunesse République, avenue de la République.
Tél. : 01 64 13 16 20 ou www.clic-la-ville.fr ou www.facebook.fr/cliclaville**

Prix «Un livre, une commune» 2012



Retrouvez les sept premiers romans parmi lesquels vous pourrez élire le roman de l'année. Lancement du Prix le vendredi 27 janvier 2012 à 20h30 au Château de la Fresnaye.

Odile Bouhier, *Le sang des bistanclaques*, Presses de la Cité, mars 2011. 1920. Un tueur en série sévit à Lyon. Pour le confondre, l'enquête est confiée au professeur Hugo Salacàn et au commissaire Victor Kolvaïr.



2011. Léna affectionne son Grand Nord sibérien. Quant à son mari Vassia, pilote dans l'armée de l'air, il rêve de poursuivre l'épopée soviétique de l'espace.

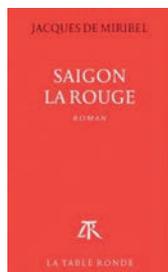
Gaëlle Josse, *Les heures silencieuses, Autrement, janvier 2011.* Journal intime de Magdalena, épouse de Pieter van Beyeren, administrateur de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales.

Gérard Landrot, *Tout autour des Halles quand finissait la nuit*, l'Éditeur, août 2011. Hermine, après un bref passage comme pensionnaire dans une maison close, devient concierge dans un immeuble parisien. Elle raconte son quotidien pendant la Seconde Guerre mondiale.

Fanny Saintenoy, *Juste avant*, Flammarion, août 2011. Portrait croisé de Juliette et de son arrière-petite-fille Fanny. Deux récits s'alternent en courts chapitres, entre drôlerie et poésie douce.



Jacques de Miribel, *Saigon la rouge*, Table ronde, janvier 2011. En 1940 à Saïgon, un commissaire de police protège sa femme par une obéissance de façade aux ordres du régime de Vichy. Il joue aussi un double jeu en protégeant Phung, une jeune nationaliste trotskyste, et son père.



Virginie Deloffre, *Léna*, Albin Michel, août

Sylvie Tanette, *Amalia Albanesi*, Mercure de France, septembre 2011. Dans les Pouilles, au début du XXe siècle, Amalia rencontre un marin qui dit arriver de Turquie. Ils partent ensemble jusqu'à Alexandrie.

Les livres sont disponibles à la médiathèque ou chez les commerçants participants. Renseignements au 01 64 88 61 53 ou www.combs-la-ville.fr

Cours de culture musicale : Le conservatoire Maurice Ohana propose des cours de culture musicale ouverts à toutes et à tous. Nul besoin de connaître la technique musicale pour venir découvrir les styles et les œuvres qui ont marqué de leur empreinte l'histoire de la musique. Six rendez-vous sont proposés sur la saison 2011-2012. Les cours sont dispensés en alternance par Eric Fischer et Bruno Giner le samedi de 14h30 à 16h au conservatoire.

- 21 janvier 2012 : Adam de la Halle, le dernier trouvère (Eric Fischer)
- 17 mars 2012 : Musique espagnole : Falla/Albeniz/Granados (Bruno Giner)
- 7 avril 2012 : Gabrieli et la musique à Venise (Eric Fischer)
- 26 mai 2012 : Arnold Schoenberg (Bruno Giner)

Renseignements : 01 64 88 77 00

EN BREF

Rencontres chorégraphiques

Proposé par Caroline Somme, professeur au conservatoire M. Ohana, ce rendez-vous traditionnel de la danse aura lieu le dimanche 29 janvier 2011 à 17h à la Coupole.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Le Piano dans tous ses états

Pour sa 9^{ème} édition, cet événement organisé par le SAN et les différents conservatoires de Sénart aura pour thème : l'Espagne. Le projet est coordonné par Katherine Desboeufs et Anne Rancurel. Un concert au conservatoire de Combs-la-Ville le 1^{er} février à 19h30, une conférence sur le flamenco proposée par Mario Sintas au conservatoire de Savigny le 21 mars et un apéro-concert le 31 mars à Prévert à Savigny, permettront de décliner le thème.

Renseignements : 01 64 88 77 00

Café littéraire

L'Union d'Outre Mer de Sénart vous invite à venir rencontrer Max Rippon, auteur guadeloupéen de romans, de récits et de poèmes à la médiathèque le samedi 28 janvier à 15h30.

Renseignements : 01 64 88 61 53

Spectacle vivant

Le samedi 4 février à 15h30 à la médiathèque, la Compagnie des Châteaux de sable propose une libre adaptation de «l'Histoire de la mère Michel et de son chat» qu'elle agrémente de chansons, d'ombres et de marionnettes. Pour les enfants à partir de 4 ans.

Réservation conseillée auprès de la médiathèque au 01 64 88 61 53



L'escrime unit valides et handicapés

Combs-la-Ville Escrime organisait le week-end des 10 et 11 décembre 2011 un Circuit National au fleuret et à l'épée pour réunir les personnes handicapées et les marchants et le Critérium National pour les handicapés visuels.

De nombreux clubs se sont inscrits pour l'Épée venant du Sud, du Sud-Ouest et de l'Est de la France mais aussi de la région parisienne avec des épéistes de l'Équipe de France Handisport. Notre déception est grande pour le fleuret : aucun jeune de moins de 20 ans handicapé ne s'est déplacé. Nous avons donc engagé quelques jeunes compétiteurs du Cercle d'Escrime de Combs-la-Ville pour tirer en fauteuil.

LES RESULTATS

Epée le 11/12/11, Criterium national : classement général : 1^{er} Robert Sellem (Nice OGC), 2^{ème} Christophe Bouland (Guebwiller), 3^{ème} Raphaël Brendle (Guebwiller), 4^{ème} Jeanne Petroff (CE Vincennes) 5^{ème} Francois Pano (CE Vincennes), 6^{ème} Xavier Laffoux (CE Pollestres), 7^{ème} Jamila Sellem (Nice OGC), 8^{ème} Marie Josée Fellenz (Nice OGC)

Challenge national : Epée fauteuil Classement Général : 1^{er} Robert Citerne

(Levallois SC), 2^{ème} David Prudhomme (CE Sarrebourg), 3^{ème} Yannick Ifebe (Paris CSINI), 3^{ème} Yoann Jimenez (CE Sarrebourg), 5^{ème} Philippe Brugere (Lyon MDF), 6^{ème} Jame Dieu (H F O), 7^{ème} Cécile Demaude (Le Plessis Bouchard), 8^{ème} Eddie Strukels (G H Nancy), 9^{ème} Antoine Dusonchet (Paris CSINI), 10^{ème} Yannick Kechandji (SPUC Escrime), 11^{ème} Pauline d'Hautefeuille-Chambraud (Paris CSINI), 12^{ème} Jerome Prevot (BRON), 13^{ème} Elias Semaan (CE Vincennes), 14^{ème} Marc Dauteloup (CE Combs-la-Ville), 15^{ème} Romain Gandrillon (CE Vincennes), 16^{ème} Diane Collignon (CE Vandoeuvre), 17^{ème} Maxime Henri (US Créteil), 18^{ème} Isabelle Baptiste (CE Combs-la-Ville), 19^{ème} Benoit Sechet (Lyon MDF), 20^{ème} Catherine Augoyard (US Créteil), 21^{ème} Marie Ange Gril (Levallois S C), 22^{ème} Sébastien Ventura (CE Meaux), 23^{ème} Jerome Coquard (Lyon MDF), 24^{ème} Fany Vistosi (CE Combs-la-Ville), 25^{ème} Vincent Picard (CE MEAUX), 26^{ème} Arnaud Brezin-Legoff (SPUC Escrime), 27^{ème} Laurent Wilbois (Handisport Metz).

Fleuret le 10/12/2011 : 1^{er} Eric Yaa (CE Combs-la-Ville) 2^{ème} Josué Rennert (CE Combs-la-Ville), 3^{ème} Emeline Caujolle (CE Combs-la-Ville), 3^{ème} Aurelien Cramone (CE Combs-la-Ville), 5^{ème} Bastien Cure (CE Combs-la-Ville). Tous les tireurs, les Maitres

d'Armes, les Représentants du CDH 77, du CDOS77 nous ont remercié chaleureusement de cette organisation et nous demande de la renouveler à plus grande échelle. Ce tournoi nous permet de faire connaître notre belle région et de développer ainsi le tourisme vers les hôtels, restaurants de la région de Sénart.

Le seul regret... le manque de public malgré les flyers distribués du San sauf la présence de notre Député-Maire, Mr Guy Geoffroy, pendant la Finale à l'Épée entre le Capitaine de l'Équipe de France Handisport, Mr Robert Citerne et un Epéiste du Cercle d'Escrime de Sarrebourg, Mr David Prudhomme. Un GRAND MERCI aux collaborateurs de notre ville et aux parents du cercle d'escrime de Combs-la-Ville qui nous ont permis de passer ces deux journées les plus agréables possibles.



Le club du 3^{ème} âge

Notre club tiendra son assemblée générale le 18 janvier 2012 à 14h30 dans la salle des fêtes André Malraux et c'est au cours de cette réunion que s'effectuera le règlement des cotisations 2012 qui sera cette année de 20 euros par personne. Après avoir donné connaissance des différents rapports obligatoires dans ces assemblées, nous dégusterons ensemble de délicieuses galettes des rois accompagnées d'une bolée de cidre et nous parlerons du programme 2012.

Les jours, les semaines, les mois passent vite, l'année 2011 est terminée, mais, ensemble nous avons passé d'agréables moments soit autour d'un repas dan-

sant, soit au cours de différentes visites (Chartres, Giverny) et d'une magnifique semaine de vacances en Bretagne. Que de beaux souvenirs et de photos !

L'année 2012 promet d'être aussi riche de découvertes. Aussi, nous vous attendons nombreux pour en connaître les détails. L'ensemble du bureau souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour vous-même et pour ceux qui vous sont chers et compte sur votre participation à nos prochaines rencontres. Cette information tient lieu de convocation à notre assemblée générale.

L'athlétisme pour les 6 - 10 ans

Le samedi 10 décembre, au gymnase Jacques Cartier, ce sont 159 enfants des catégories Éveil Athlétique (6/8ans) et Poussins(9/10ans) qui ont fait l'apprentissage d'une compétition organisée par le CACV Athlétisme.

Face aux représentants des clubs voisins de Savigny le Temple, Moissy et Brie Comte Robert, les petits Combs-la-Villais n'ont pas démérité. Ils réalisent de beaux podiums : chez les éveils athlétiques avec à la course de haies filles Juliane Civil et en hauteur garçons Thierno Baldet et Julien Quesnel. Chez les poussins(es) à la vitesse sur 30 m, Marvin Joly, Lilian Auriou et Halya Saboungouka s'imposent. Le député-maire Guy Geoffroy a remercié les familles des athlètes, les bénévoles et a remis les récompenses avec



Paul Marit le président d'honneur du club. L'équipe du CACV Athlétisme s'est félicitée du bon déroulement de cette animation, du public venu en nombre et remercie celles et ceux qui ont permis la réussite de cette après midi sportive.

Pour information le CACV Athlétisme organise son loto annuel le samedi 28 janvier 2012.

CACV Gym. : compétitions officielles... c'est parti !



Après une rentrée fulgurante avec notre Tournoi International... la saison des compétitions officielles est enclenchée ! Maiwen Meluse, Chloë Bonnotte et Alexia Klebert ont participé aux coupes Nationales de Bourges (les 3/4 décembre) afin de s'assurer une place aux championnats de France Elite en juin prochain. Les meilleures gymnastes françaises étaient réunies et c'est au sol et au saut que les Combs-la-Villaises se sont montrées les meilleures.

Les divisions «Critérium», Fédérales et Nationale B ont également commencé la saison à domicile avec les finales départementales individuelles qui se sont déroulées le 10 décembre dernier au gymnase S. Allende. Et c'est une pluie de médailles pour les Combs-la-Villaises qui ont décrochées pas moins de cinq médailles d'or, trois d'argent et deux de bronze ! La saison est donc lancée... et bien lancée !

RAPPEL : Les inscriptions pour vos enfants (à partir de 12 mois pour la baby gym !) sont encore possibles. De plus, c'est nouveau cette année, cours pour adultes deux fois par semaine ! Venez rencontrer les entraîneurs au gymnase les mercredi et samedi toute la journée.

Renseignements www.cacv-gym.com

Collecte nationale du Secours Catholique

Toute l'équipe du Secours Catholique de Combs-la-Ville tient à remercier chaleureusement tous les généreux donateurs qui par leur participation financière à cette collecte nationale des 19 et 20 novembre permettront d'apporter un peu de réconfort, de dignité, d'aide morale et financière aux plus démunis. Pour eux nous vous remercions. Votre soutien nous est indispensable.

Le Secours Catholique, 8 rue de Lieusaint « La Clavière ». Tél. : 01 60 60 50 77. Ouvert tous les mardi et jeudi de 9h à 11h (hors congés scolaires).

Une année de... réalisations.

Une nouvelle année s'ouvre et nous la souhaitons heureuse et profitable pour tous.

Cette année 2012 marquera notre engagement et notre préoccupation concernant la sécurité de nos concitoyens par l'installation de la vidéoprotection dans les prochaines semaines. D'autres projets attendus seront également engagés, notamment l'extension de notre cimetière, la réalisation de la Crèche du Pré au Cheval, la création d'un Pôle Multimédia (à la médiathèque), mais aussi le transfert du bureau de Poste Annexe vers la place de l'An 2000, permettant ainsi de réaliser les travaux d'aménagement du nouveau marché, dont l'ouverture est envisagée à l'horizon de l'automne 2013. Un marché provisoire sera installé au dernier trimestre de l'année 2012, dans la perspective de ces travaux qui vous seront détaillés, en temps opportun, dans les colonnes de notre revue municipale. Des travaux d'aménagement de la place de l'Église figureront également dans nos réalisations, mais dans une configuration

différente de notre projet initial. En effet, la Région Ile de France ne donnera pas suite à notre projet de Contrat Régional dans lequel étaient inscrits les aménagements de cette Place. Nous pouvons d'ailleurs, sur ce point, regretter l'absence de mobilisation et d'implication d'un membre de cette assemblée régionale, pourtant élu de notre commune !

2012 nous apportera peut-être une réelle contribution d'un élu régional au bénéfice de sa propre commune, tout comme nous pouvons le constater depuis de nombreuses années de la part d'un élu national qui préside aux destinées d'une collectivité qui lui est chère, la nôtre, pour le bien de chaque Combs-la-Villaises et Combs-la-Villais. Au-delà de ce vœu, qui pourrait être jugé d'utopique, nous adressons de nouveau à chacune et chacun d'entre vous, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2012.

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale

2012, année du rendez-vous avec la démocratie.

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2012. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite. En 2012, nous allons décider de la politique que nous voulons pour notre pays pour les 5 ans à venir. Nous connaissons une crise financière majeure : elle ne doit pas être un prétexte pour confisquer le débat et empêcher d'aborder les autres sujets. C'est en premier lieu l'occasion de faire le bilan des cinq années d'exercice du pouvoir par le président sortant et la majorité parlementaire qui l'a soutenu. Ne laissons pas s'installer l'idée qu'il ne pourrait y avoir qu'une politique possible en France et en Europe. L'accroissement des déficits financiers de l'Etat sont le résultat de choix politiques conduits depuis 10 ans par des majorités de droite. Les collectivités subissent à leur tour des politiques de réduction importante de leurs dotations financières. Cette asphyxie les empêche petit à petit de développer des politiques volontaires qui jouaient jusqu'à maintenant un rôle

d'amortisseur face aux politiques brutales conduites par l'Etat. Par l'accroissement de l'endettement de l'Etat, la réduction de ses moyens financiers et ceux des Collectivités, la droite libérale réduit les capacités à conduire des politiques publiques préférant laisser aux marchés des espaces et des domaines d'intervention de plus en plus grands. Notre modèle social se disloque, notre système éducatif est en souffrance, notre économie est à bout de souffle. Nous avons à conduire un débat qui doit permettre aux Français de dire, oui ou non, s'ils veulent que se poursuive la même politique conduite depuis 10 ans par les mêmes responsables pour obtenir les mêmes résultats. En 2011, les primaires citoyennes ont installé une dynamique autour du candidat que les électeurs de gauche ont désigné. Cette dynamique rend possible l'alternance en 2012. Ce sont les vœux que nous formulons pour notre pays.
P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, R. Zallio, M-C. Barthès, F. André, C. Gauthier, M-J. Dunand mieuxvivreacombs@laposte.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 12 décembre 2011

- Fiscalité locale 2012 : maintien des taux d'imposition.
- Vote du Budget Primitif 2012.
- Garantie d'emprunt complémentaire pour l'EPHAD.
- Approbation de l'avenant au CUCS de Sénart.
- Tarification du séjour de ski 2012 organisé par le service enfance.
- Séjour d'hiver 2012 organisé par l'Espace Pré Ados.
- Demande de subvention d'équipement à la CAF pour l'accueil de loisirs des 11-15 ans.
- Demande d'agrément au titre du Service Civique pour l'accueil de un à deux jeunes par an.
- Signature de la convention présentée par la C.A.F. de Seine et Marne dans le cadre du dispositif VACAF.



DATES

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 23 janvier 2012 à 20h à l'hôtel de ville

PERMANENCES DES ELUS

les vendredis soirs de 17h30 à 18h30 à l'Hôtel de Ville

- **pas de permanence** : le 6 janvier
- **13 janvier** : G. Alapetite, maire-adjoint et M. Palich, conseillère municipale
- **20 janvier** : F. Savy, maire-adjoint et J. Plantard, conseiller municipal délégué
- **27 janvier** : P. Sédard, maire-adjoint et M. Fleury conseillère municipale
- **3 février** : M. Lafforgue, maire-adjoint



LE POINT SUR...

Recensement annuel du 19/01 au 25/02 2012

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires, transports publics, etc.). Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Combs-la-Ville, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement.

À partir **du jeudi 19 janvier 2012**, les agents recenseurs (photos ci-contre), identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposeront au

domicile des personnes recensées les documents suivant : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee, tout cela **avant le 25 février 2012**. Votre réponse est importante. Pour des résultats de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Toutes vos réponses sont confidentielles, transmises à l'Insee et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



**Delphine
Maume**



**Françoise
Ravan**



**Lauriane
Urruty**



**Irène
Scali**



**Gabriel
Borne**

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr.

Renseignements : 01 64 13 16 66

Etat civil

NAISSANCES :

Katiana Chaliot, Manon Bourdeau
Laly Eymard-Andry, Elsa Geoffroy
Ethan Girardin Nibault, Abigaël Absalon
Maélyne Anger, Zakaria Sègue
Esteban Gris, Linda Cherfi
Tahyna Devaux, Biyela Bouenissa
Elynn Plaideur, Awanellya Dourou
Emma Thyéry, Kewen Caroujel
Axel Favreux

MARIAGES :

Youssoupha Diop et Ndeye Dioum
Maxime Fontaine et Marjorie Pietrzyk

DÉCÈS :

Nicole Asnar épouse Noiret (53 ans)
Pierre Solignac (80 ans)

Huguette Domise épouse Lecante (79 ans)
Jacky Alves (23 ans)
Lucette Broussard épouse Rongione (86 ans)
Roland Mérique (78 ans)
André Martini (84 ans)
Jean-Claude Zucca (62 ans)
Michel Le Cann (68 ans)

Pratique

HÔTEL DE VILLE DE COMBS-LA-VILLE

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

- du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h (accueil de la mairie ouvert jusqu'à 18h sauf le vendredi jusqu'à 18h30)
- le samedi de 8h45 à 11h45

Le service Formalités administratives est fermé le mardi après-midi, le service Enfance-scolaire et le service Urbanisme sont fermés les mardi et jeudi après-midis.

SERVICES DE GARDE

Médecins : deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h), les dimanches et les jours fériés en l'absence de votre médecin traitant :

- Médecins d'Urgence 77 : 0 825 826 505
- SOS Médecins : 0 820 077 505



Pharmacies : les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines (39 15 appel).

Retrouvez Rencontre à Combs sur www.combs-la-ville.fr

Créateur Paysagiste

A. HUPET COMBS LA VILLE
 Pavages, Rocailles, Bassins,
 Cascades, Clôtures,
 Gazon de plaquage

Services + : -50% d'impôts
 Taille du jardin et entretien du bassin

06 86 70 95 47
01 60 60 42 70

Adhérent Professionnels à domicile
 Agrément n°270 608 / F 064 / S197

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL Accompagné

SENART SERVICES **services à la personne**

01 64 88 60 56
www.senartservices.fr

Ménage-repassage.
 Jardinage.
 Garde d'enfants de plus +3 ans.
 Et d'autres services à domicile

50 ans d'expérience

24 RUE DE LA MARE AUX POIRIERS Services
77380 COMBS LA VILLE agrément simple n°N/220610/F/077/S/087

Halte aux courants d'air !

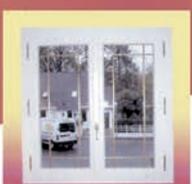
**CHANGEZ VOS FENETRES ET
 REDUISEZ VOS FACTURES DE CHAUFFAGE**

Respect des délais et propreté assurés

Contactez-nous au 01 64 13 66 13

www.ipf-renovation.fr **Show-room / Devis offert** nicole.rousselot@ipf-renovation.fr

ZAC de l'Ormeau 18 rue Pierre et Marie Curie 77380 COMBS LA VILLE

Immo7 Agence Immobilière **FNAIM**

TOUS NOS VŒUX POUR 2012 !

RETROUVEZ-NOUS MAINTENANT

**9 rue Pierre et Marie Curie
 ZAC de l'Ormeau
 (Galerie intermarché)**



01.60.60.82.82 **www.immo-77.fr**